

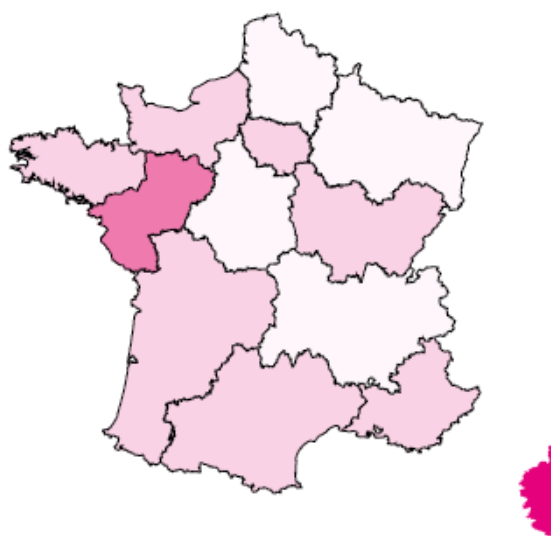
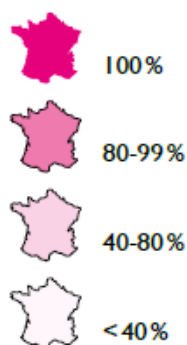
## La simplification du tri des emballages continue : plus de 50% des Français peuvent désormais trier tous leurs emballages ménagers sans exception

70% des emballages ménagers sont aujourd'hui recyclés en France, dont 29% des emballages plastiques. Face à l'urgence environnementale, l'accélération des performances de recyclage, aux côtés de la réduction et du réemploi, est un impératif. Fruit de la collaboration entre Citeo, collectivités, industriels et acteurs du recyclage, la simplification du geste de tri, constitue un levier majeur et efficace pour y parvenir. Paris, Lyon, Nice, Rennes, Montpellier, le Havre, Grenoble etc. : aujourd'hui, plus d'1 Français sur 2 peut trier ses emballages ménagers sans exception.

Indispensable à l'atteinte des objectifs français en matière d'éco-conception et de recyclage, ce nouveau geste de tri continue à se déployer, en s'appuyant sur la modernisation par les collectivités locales de leurs centres de tri et par l'amélioration de leur collecte sélective.

« La simplification du geste de tri permet d'aller plus loin dans l'économie circulaire et de réduire l'impact environnemental de notre consommation. Depuis le début du programme, notre rôle est d'accompagner les collectivités en ce sens pour couvrir l'ensemble du territoire d'ici deux à trois ans », commente Jean Hornain, Directeur général de Citeo. « Parallèlement aux travaux d'écoconception et de R&D que nous menons, ce dispositif permet de renforcer l'utilité du bac de tri pour capter des emballages jusqu'ici non ou peu triés, et faire émerger de nouvelles filières de recyclage », poursuit-il.

Pourcentage de la région où le tri est simplifié (au 31/12/2020)



## La simplification du geste de tri : un levier efficace pour systématiser le geste de tri et recycler plus nos emballages ménagers

- **Systématiser le geste de tri permet de collecter plus d'emballages ménagers déjà recyclés.** Alors que 4 Français sur 5 continuent d'exprimer des doutes au moment de trier leurs emballages<sup>1</sup>, la simplification du geste de tri contribue à systématiser le geste de tri et éviter que des matériaux recyclables soient jetés dans le bac d'ordures ménagères.
  - Dans les villes où le tri est simplifié, on recycle 3,6 kg d'emballages légers de plus par an et par habitant que dans les autres villes, dont 2,5 kg d'emballages en plastique supplémentaires.
- **Collecter de nouveaux emballages plastiques permet de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas recyclés (PS, PET opaque...).**  
Concrètement, un emballage nouvellement collecté est trié dans un centre adapté pour être livré aux entreprises du recyclage disposant déjà de débouchés ou menant des projets de R&D. Le développement de nouvelles filières et, *in fine*, la progression du recyclage repose sur cette indispensable massification. Ces filières vont par ailleurs fournir de nouvelles matières recyclées et donc de nouvelles possibilités d'éco-conception pour les fabricants d'emballages.
- Outre un geste plus simple, le consommateur trouvera désormais **une information harmonisée** et systématique sur son geste de tri « l'Info-tri », directement sur l'emballage.

### Chiffres clefs de la performance de la simplification du geste de tri :

- **+ 100 000 tonnes** d'emballages ménagers recyclées en 2019 par rapport à 2018, dont 35 000 tonnes de nouveaux emballages plastiques (sur un total de 3,631 millions de tonnes).

Ex : SYCTOM de l'Agglomération Parisienne : +11% de progression des tonnages de plastiques recyclés en 2019 par rapport à 2018.

Métropole de Nice Côte d'Azur : +13% de plastiques recyclés en 2019 par rapport à 2018

- **+ 3 points de taux de recyclage** des emballages plastiques, de 26% en 2018 à 29% en 2019.
- En établissant un continuum de l'éco-conception à la création de débouchés nouveaux, elle favorise au global la recyclabilité.

## La modernisation des infrastructures, condition essentielle de la simplification du geste de tri et de l'amélioration du taux de recyclage des emballages plastiques

Pour progresser vers l'objectif de 100 % du territoire, Citeo accompagne les collectivités qui s'engagent dans la modernisation de leurs centres de tri et l'amélioration de leur collecte.

Pour qu'une collectivité puisse mettre en place la simplification du geste de tri, elle doit en effet disposer d'un centre de tri capable de trier et extraire de ce gisement élargi le nouveau flux de matériaux destinés aux filières en développement. **Sur 170 centres de tri, 60 ont aujourd'hui développé cette capacité.**

En 2021, Citeo continue à travers le **« Plan de performance des territoires »** d'accompagner les collectivités dans cette mise en place progressive en leur apportant des solutions concrètes (sélection sous condition, plan d'amélioration des performances, aide à la résolution des problèmes de cohérence territoriale...), en continuant d'informer et de mobiliser les

<sup>1</sup> [Observatoire du geste de tri, 2019](#)

citoyens (application Guide du Tri, et en accompagnant les industriels dans leurs démarches d'éco-conception et de création de nouvelles filières de recyclage.



Pour savoir si votre commune a mis en place la simplification du geste de tri, téléchargez l'application gratuite téléchargeable sur tous les stores : le Guide du tri de Citeo.

## A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. **Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat à travers 5 objectifs** : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen

## Contacts presse

Citeo – Laureen Bonnet  
[laureen.bonnet@citeo.com](mailto:laureen.bonnet@citeo.com)  
06.75.65.04.61

Agence Maarc – Pauline Carde  
[pauline.carde@maarc.fr](mailto:pauline.carde@maarc.fr)  
06.32.03.22.55